

## VOUS ÊTES ADMIS(E) EN FORMATION À L'IRTS DE FRANCHE-COMTÉ ET VOUS RECHERCHEZ UN LOGEMENT ?

### L'IRTS de Franche-Comté, en partenariat avec le CROUS de Besançon, vous propose des solutions d'hébergement

**\*Pour un besoin à l'année**, 10 chambres\* sont réservées sur le Campus de la Bouloie (Résidence Colette) à Besançon  
Ces chambres sont destinées en priorité aux étudiants/stagiaires boursiers et à ceux de première année.

Pour plus de renseignements adressez-vous à la référente de la vie étudiante de l'IRTS

Corine TASTEVIN 03 81 41 61 26

[corine.tastevin@irts-fc.fr](mailto:corine.tastevin@irts-fc.fr)

\* chambre rénovée de 9m<sup>2</sup> avec sanitaires et wifi, loyer : 254,50€

**\*Pour des besoins temporaires**, vous pouvez demander un hébergement dans le CROUS de la région où vous allez effectuer un stage ou une mobilité, sous réserve de places disponibles.

**De 1 nuit à 1 mois** : Réservation en ligne sur la plateforme Bed&Crous

<https://www.bedandcrous.com>

La plateforme Bed&Crous est disponible 24 h sur 24, et assure des réservations jusqu'à 6 mois à l'avance.

**De 1 mois à 3 mois** :

Les demandes devront être adressées directement par mail par les étudiants intéressés.

Campus Besançon : [pole-hebergement-besancon@crous-besancon.fr](mailto:pole-hebergement-besancon@crous-besancon.fr)

Campus Belfort-Montbéliard-Héricourt : [pole-hebergement-nfc@crous-besancon.fr](mailto:pole-hebergement-nfc@crous-besancon.fr)

ou contactez le Crous régional qui vous intéresse.